
RÉUNION DU 19 FÉVRIER 2018

Procès-verbal de la réunion du conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le lundi 19 février 2018, à 15 h, à la salle du conseil (DKN-3470).

Présents : François Gélinau, Gina Muckle, Lyse Langlois, Érick Duchesne, Sylvain Luc, Dominique Morin, Natacha Gagné, Stephen Gordon, Thierry Giasson, Marie-Hélène Gagné, Johanne Dompierre, Nick Bernard, Samuel Beaudoin, Nicolas Mazellier, Alexandre Tremblay, Mélina Marzaro, Jonathan Gagnon, Alexa-Maude Raymond, Mariane Valois-Demers, Salima Kamoun

Invités : Harold Germain, Pascaline Lamare, Annie Picard, Julie Rodrigue, Philippe Barla

Excusé : Nancie Rouleau, Sylvie Drapeau, Marielle Papin, Guy Lacroix, Gilles Tremblay, Brigitte Paré, André C. Drainville, Sylvie Poirier, Yanick Charette

1. Adoption de l'ordre du jour

Le quorum est constaté à 15 h 12.

Il est proposé par François Gélinau et appuyé par Thierry Giasson :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. »

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2017

Natacha Gagné fait remarquer que la numérotation du procès-verbal ne se poursuit pas en continu.

Il est proposé par Natacha Gagné et appuyé par Nick Bernard :

« Que le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2017 soit adopté tel quel. »

Adopté à l'unanimité

3. Informations de la Direction

Information du doyen :

- Retour sur la planification stratégique :
 - Le doyen tient à remercier les membres du conseil pour les commentaires reçus lors de la dernière séance. Ceux-ci ont été intégrés dans le document qui sera publié incessamment sur la page Web de la Faculté.
- Retour sur la lettre ouverte de professeurs de la Faculté :
 - Lettre ouverte signée par les professeurs Abdelwahed Mekki-Berrada, Richard Marcoux et Madeleine Pastinelli, ainsi que par une centaine de professeurs de l'Université Laval, dénonçant le traitement souvent réservé aux professeurs qui se prononcent dans l'espace public et surtout, la violence qui y est associée. La Faculté appuie la démarche des professeurs et invite les membres de la communauté à continuer de prendre part activement aux débats publics, en privilégiant le savoir, les faits et la nuance.
- Élaboration du budget 2018-2019 :
 - L'équilibre budgétaire est atteint pour l'année en cours (2017-2018) et l'année prochaine (2018-2019). Malgré tout, le défi de composer avec l'attrition du corps professoral demeure. Cette difficulté a été exposée à la Direction universitaire. Lors de cette même rencontre, la Faculté a réitéré ses préoccupations par rapport au mode de redistribution des budgets aux facultés, celui-ci ne procurant pas de marge de manœuvre pour l'embauche de professeurs.

Un membre s'interroge sur l'ouverture de la haute direction vis-à-vis de la répartition des budgets. Le doyen précise que des consultations ont eu lieu cet automne et qu'un comité sera prochainement formé, sous la responsabilité du Service des finances. La Faculté est encore dans l'attente et souhaite que les choses bougent rapidement, surtout si l'on veut faire des embauches professorales cette année.

- Soirée Prix d'excellence 2018 :
 - Les membres du conseil sont conviés à la 28^e édition de l'événement qui aura lieu le mercredi 21 février à partir de 18 h 30. Suivant la nouvelle formule de l'événement, seuls les étudiants sont primés lors de la soirée. Une autre soirée, celle-ci dédiée aux chercheurs, professionnels de recherche, professeurs, chargés de cours et chargés d'enseignement, aura lieu plus tard l'automne prochain.
 - La soirée sera présidée par monsieur Jean-François Tremblay, un diplômé du Département de science politique, actuellement sous-ministre des Services aux autochtones et également champion des relations universitaires du gouvernement du Canada auprès de l'Université Laval.

Information de la vice-doyenne aux études :

- Point sur les admissions et inscriptions dans les programmes : augmentation de 648 nouveaux étudiants (+5,9%), dont 342 dans des certificats. La vice-doyenne aux études remercie l'équipe responsable du recrutement. La majeure partie du plan d'action sur le recrutement élaboré en 2016 a été réalisée.

- Nouveaux programmes de grades :
 - L'élaboration du programme de maîtrise en criminologie (M-CRI) est transmise au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).
 - Le BCI doit également produire son rapport sur l'élaboration de la maîtrise en ergonomie (M-Ergonomie).
 - Quant à l'élaboration de la maîtrise en thérapie conjugale et familiale (M-TCF), le document a également été transmis au BCI. Un processus d'embauche dans ce domaine s'achève à l'École de travail social et criminologie.
 - Baccalauréat en sexologie : il y a eu reprise des travaux du comité d'élaboration.

La vice-doyenne aux études mentionne que chaque étape dans le processus du développement d'un programme prend beaucoup de temps, et nous avons peu de contrôle sur l'échéancier.

- Pour faire suite à l'exercice de planification stratégique de la Faculté, vice-doyenne aux études, accompagnée de Marylène Tessier, réalisent des ateliers avec les directions de programme et des étudiants afin d'élaborer un plan d'action visant la réussite des étudiants.

- En février ont lieu les réunions annuelles des Directions de programmes : celles-ci ne s'étaient pas tenues depuis deux ans, notamment à cause de la grève de l'hiver 2017.

Informations de la vice-doyenne à la recherche

- Retour sur la semaine de la recherche qui s'est déroulée les 4, 5 et 6 décembre 2017 : la vice-doyenne à la recherche présente un bilan positif de l'événement qui reviendra aux deux ans.
- Tournée des centres de recherche : l'équipe du Vice-décanat amorce une tournée dans les Centres pour rencontrer les chercheurs et connaître leurs besoins.
- Sondage de la recherche à l'international : lancé récemment, celui-ci a pour but de dresser un portrait des réalisations et de leur accorder une meilleure visibilité.

Informations du directeur exécutif :

- Actuellement, l'entrepreneur ferme les halls des auditoriums. La construction des cloisons temporaires est en cours.
- Des travaux de démolition seront à venir à tous les niveaux (sauf le 0) jusqu'en mai 2018.
- Dans les 2 prochaines semaines, il y aura démolition d'un escalier et des plafonds. Les travaux bruyants se dérouleront la nuit.
- La reconstruction et la finition sont prévues de mai 2018 jusqu'en février 2019.
- La finalisation des travaux extérieurs est prévue à l'automne 2018.
- La livraison finale des travaux est prévue en février 2019.
- L'installation de l'audiovisuel et du mobilier se fera en mars et avril 2019.
- On envisage d'utiliser les salles en mai 2019.

4. Questions des membres

Aucune question n'est posée.

5. Politique de reconnaissance facultaire des regroupements de recherche

La vice-doyenne à la recherche présente la mise à jour de cette politique qui a permis d'arrimer les moyens de développement aux réalités scientifiques actuelles et systématiser les principes généraux sur lesquels repose la reconnaissance facultaire. La politique de reconnaissance facultaire permet de faire un meilleur suivi des regroupements, une fois le statut obtenu.

On voulait également remettre une grille d'évaluation, qui reprend les mêmes critères d'évaluation. Actuellement, il y a 5 regroupements de recherche dans la Faculté. Un regroupement peut être multifacultaire, mais les chercheurs de la FSS doivent représenter au moins 50% du groupe.

Un membre demande si une analyse des coûts-bénéfices a été faite. On lui répond que ce n'est pas nécessaire, car la politique de reconnaissance s'aligne avec les besoins de la Commission de la recherche.

Un autre membre s'interroge sur l'utilisation de mot pertinent dans « objet de recherche pertinent » en page 3 puisque dans les pages suivantes, les critères de pertinence vont au-delà de cet objet de recherche. Il est donc recommandé de retirer le mot « pertinent » à la page 3.

Il est proposé par Johanne Dompierre et appuyé par Marie-Hélène Gagné d'adopter la Politique de reconnaissance facultaire des regroupements de recherche.

Adoptée à l'unanimité.

**AJOUT DU PASSAGE INTÉGRÉ ENTRE LES MAÎTRISES EN RELATIONS
INDUSTRIELLES ET LE DOCTORAT EN RELATIONS INDUSTRIELLES**

CONSIDÉRANT QUE le passage intégré au doctorat permet à un étudiant de maîtrise de s'inscrire à des cours de 3^e cycle lors de son cheminement à la maîtrise;

CONSIDÉRANT QUE les cours suivis sont contributoires aux programmes des deux cycles, à condition que l'étudiant poursuive ses études à l'Université dans le programme visé;

CONSIDÉRANT QUE le passage intégré permet ainsi l'accélération des études supérieures;

Il est proposé par Johanne Dompierre et appuyé par Salima Kamoun :

« Que le conseil de la Faculté des sciences sociales approuve l'ajout du passage intégré dans les maîtrises en relations industrielles. »

Il est également proposé par Johanne Dompierre et appuyé par Salima Kamoun:

« Que soient admissibles au passage intégré les étudiants :

- ayant un directeur de recherche;
- ayant rédigé un avant-projet de recherche;
- ayant une moyenne de programme égale ou supérieure à 4 sur 4,33. »

Adopté à l'unanimité

**CHANGEMENT DE NOM DES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL
SOCIAL ET DE CRIMINOLOGIE**

CONSIDÉRANT que l'École de service social a changé de nom et est devenue l'École de travail social et de criminologie;

CONSIDÉRANT l'importance d'inscrire plus clairement la discipline dans le champ professionnel du travail social;

CONSIDÉRANT l'importance de refléter ce changement dans les titres de programmes de premier, deuxième et troisième cycle dans le champ du travail social;

Il est proposé par Samuel Beaudouin et appuyé par Dominique Morin :

« Que le conseil de la Faculté des sciences sociales approuve la modification des titres des programmes suivants :

- le certificat en service social devient le certificat en travail social;
- le baccalauréat en service social devient le baccalauréat en travail social;
- la maîtrise professionnelle en service social devient la maîtrise professionnelle en travail social;
- la maîtrise mémoire en service social devient la maîtrise mémoire en travail social;
- le doctorat en service social devient le doctorat en travail social. »

Adopté à l'unanimité

**AJOUT DU PROFIL ENTREPRENEURIAL AU BACCALAURÉAT
EN ÉCONOMIQUE**

CONSIDÉRANT la volonté de développer les habiletés des étudiants en gestion de projets, et de leur permettre de développer un projet en lien avec leur domaine d'études;

CONSIDÉRANT que le profil entrepreneurial permet à un étudiant d'accroître ses compétences entrepreneuriales, d'établir un réseau de contacts et de recevoir un soutien personnalisé par des professionnels lui permettant de valider et d'approfondir son idée de projet, d'orienter ses actions et d'élaborer avec lui son plan d'action;

Il est proposé par Thierry Giasson et appuyé par Stephen Gordon que :

« Le conseil de la Faculté des sciences sociales approuve l'ajout du profil entrepreneurial dans le baccalauréat en économique, et que l'ajout du profil entrepreneurial entre en vigueur à la session d'automne 2018 tout en étant rétroactif pour les étudiants inscrits depuis l'automne 2016 et désirant s'inscrire à ce profil. »

Il est proposé Thierry Giasson et appuyé par Stephen Gordon que :

« Soient admissibles au profil entrepreneurial les étudiants :

- ayant été inscrits à temps complet au baccalauréat en économique;
- ayant complété 24 crédits de leur programme d'études;
- ayant réussi le cours ENT-1000 Savoir entreprendre – la passion de créer et d'agir;
- ayant une moyenne de programme égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33. »

Il est également proposé Thierry Giasson et appuyé par Stephen Gordon que :

« Le profil entrepreneurial soit composé des activités suivantes :

- ENT-1000 Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir
- ENT-3000 Portfolio entrepreneurial I
- ENT-3010 Portfolio entrepreneurial II

Trois crédits parmi :

- ECN-2100 Économie de la réglementation
- ECN-2120 Analyse de projets
- ECN-3110 Organisation industrielle
- ECN-3130 Économie de l'information et des contrats »

NOMINATIONS AUX DIRECTIONS DES PROGRAMMES

3^e cycle

Relations industrielles

Il est proposé par Dominique Morin et appuyé par Johanne Dompierre :

« Que monsieur Kamel Béji soit nommé directeur des programmes de 3^e cycle du 8 janvier au 31 août 2018. »

2^e et 3^e cycle

Sociologie

Il est proposé par Dominique Morin et appuyé par Johanne Dompierre :

« Que monsieur Olivier Clain, soit nommé directeur des programmes de 2^e et 3^e cycles du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. »

Adopté à l'unanimité

NOMINATION AU COMITÉ DE PROGRAMMES

Maîtrise en affaires publiques

Il est proposé par Mélina Marzaro et appuyé par Natacha Gagné :

« Que monsieur Philippe Barla soit nommé au comité des programmes de maîtrise en affaires publiques 2^e cycle du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018. »

Adopté à l'unanimité

NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ D'ADMISSION DU BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE

École de psychologie

Il est proposé par Dominique Morin et appuyé par Samuel Beaudouin :

« Que mesdames Sylvie Drapeau, Nancie Rouleau et Marie-Hélène Gagné soient nommées au comité d'admission du baccalauréat en psychologie du 1^{er} janvier 2018 au 31 août 2018. »

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 16 h 25.